

38^{ème} CONCENTRATION DU HAUT AGOUT

18 et 19 octobre 2014



BRASSAC

TARN



RENSEIGNEMENTS :
CASTRES BURLATS CANOE KAYAK
cbck @free.fr
ou ☎ 06 77 63 05 43

LA CONCENTRATION DE L'AGOUT EST ORGANISEE PAR LE CLUB DE CASTRES BURLATS
CANOE KAYAK AVEC L'AIDE DES CLUBS DU TARN, DU COMITE DEPARTEMENTAL, DU
CONSEIL GENERAL, DE LA MAIRIE ET DU COMITE DES FÊTES DE BRASSAC.
LES LACHERS D'EAU SONT FAITS PAR E.D.F. G.E.H. TARN-AGOUT



LA RIVIERE :

- Départ du barrage de Pontviel
- Pontviel / Monségou 2 km classe 3
- Monségou / la Peyre 7 km classe 3-4
- Escalier de la Peyre classe 5 (portage rive gauche)
- Escalier de la Peyre / Brassac 3 km classe 3-4 soutenue

L'arrivée se fait sur la chaussée, 100m après le Pont Neuf. On accède alors :

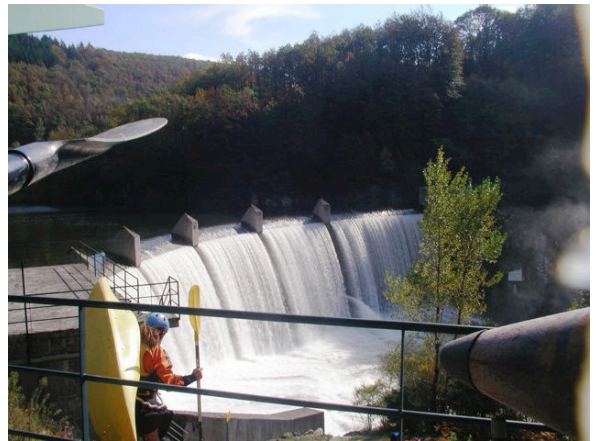
- Sur la rive gauche, au camping
- Sur la rive droite, au parking de la place de Castelnau

Après la piscine municipale de Brassac, au-dessus de la restitution EDF à Brassac, il y a deux passages dangereux :

- Un rappel pour de la mesure de débit d'EDF. C'est un petit mur en béton de chaque côté de la rivière. Un portage est possible rive gauche.
- La digue d'EDF juste en amont de la restitution. Elle est infranchissable à cause de la base qui est une dalle en béton à quelques centimètres sous le niveau de l'eau. Le contournement de la digue s'effectue par le canal de gauche.

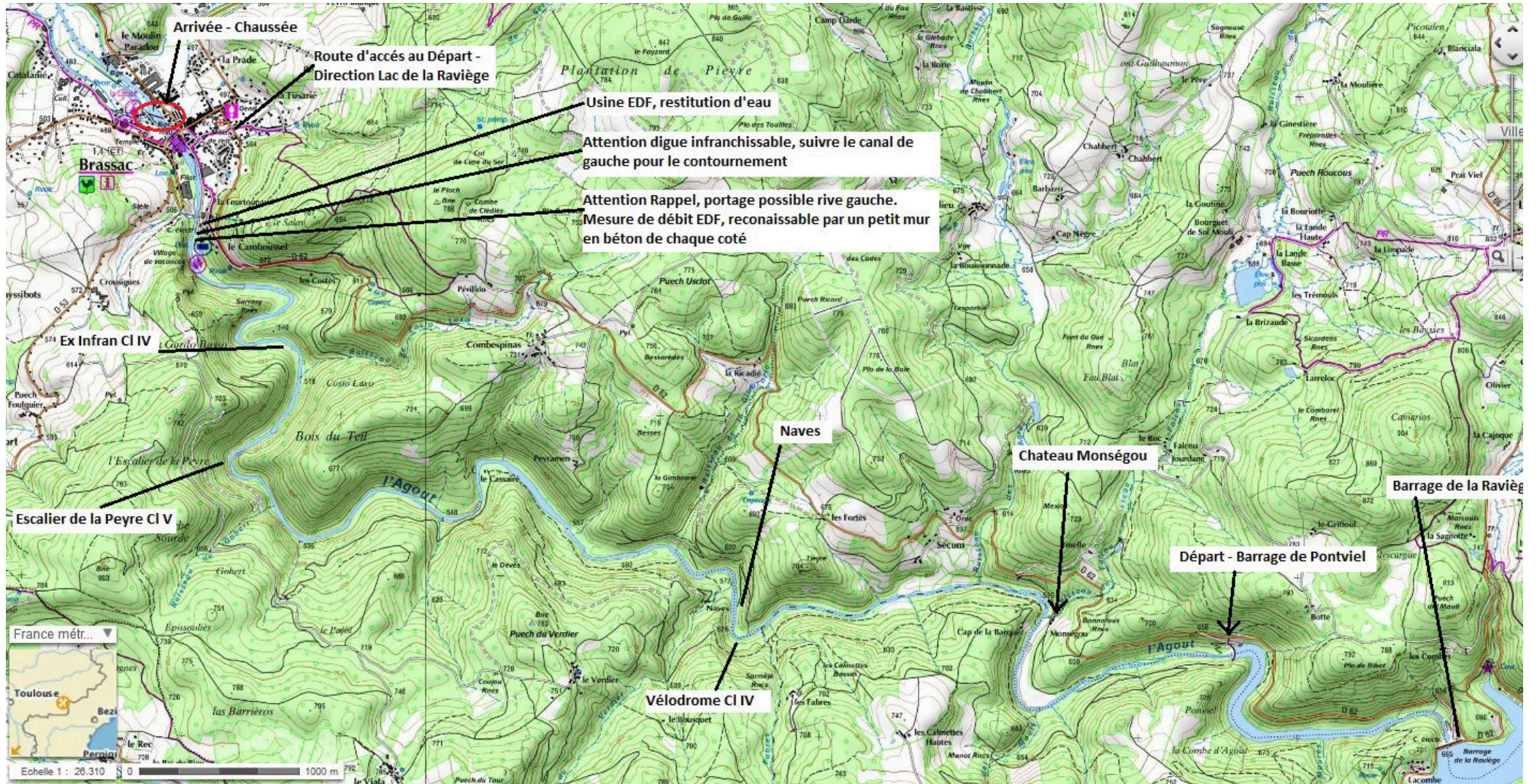


Escalier de la Peyre



Barrage de Pontviel (départ)

LA CARTE :



RENSEIGNEMENTS :

La manifestation est du type Concentration, ce n'est pas une course de vitesse. Elle est ouverte à tout kayakiste ou canoéiste français ou étranger, qu'il soit ou non membre d'un club. Le parcours intégral choisi (départ Pontviel et arrivée place de Castelnau) traverse Brassac.

Les descentes s'effectuent librement aux horaires indiqués par les organisateurs.

L'inscription est obligatoire.

Une particularité de la Concentration de l'Agout est l'excellente ambiance et les relations amicales tissées par les kayakistes au fil des années. Cet état d'esprit continue. Dans les contre-courants quelquefois étroits, chacun a sa place et accueille le suivant avec un sourire ou un mot amical.

REGLEMENT DE LA CONCENTRATION :

Pour d'évidentes raisons de sécurité, l'inscription est obligatoire. Elle permet de naviguer et de participer au vin d'honneur offert par la municipalité de Brassac.

Les feuilles d'Inscription pour le repas sont à renvoyer avant le **12 octobre 2014** à **Vincent Molinier**, voir les modalités d'inscription page 7.

Les participants devront respecter la rivière, ses autres usagers et les riverains.

Nous rappelons que dans cette gorge sauvage et d'accès difficile, **la sécurité doit obligatoirement être assurée par les groupes de kayakistes eux-mêmes.**

Conformément à l'arrêté du M.J.S. du 4 mai 1995, chaque participant portera obligatoirement un casque et un gilet aux normes, des chaussures fermées et aura une assurance. Les embarcations seront obligatoirement munies de réserves de flottabilité et d'anneaux de bosse. Chaque groupe devra avoir au moins une corde de sécurité et des personnes munies de gilet avec harnais pour pouvoir effectuer la sécurité de leur groupe tout au long de la descente.

Les organisateurs interdiront la descente à toute embarcation ne respectant pas ces règles élémentaires de sécurité.

Sur la rivière, il y a 4 sorties possible :

1^{er}, Le barrage de Pontviel, c'est le départ.

2^{ème}, le Château Monségou est accessible depuis la route du départ. C'est un chemin privé, la circulation avec un véhicule n'est pas autorisée.

3^{ème}, Naves est accessible depuis la route du départ. L'accès n'est pas carrossable avec un véhicule.

4^{ème}, l'Escalier de la Peyre est accessible en prenant la route direction Angles depuis Brassac. L'accès n'est pas carrossable avec un véhicule.

5^{ème}, L'usine EDF (Restitution d'eau) est accessible en prenant la direction de la piscine municipale.

Les véhicules devront rester sur les parties goudronnées et ne pas gêner l'accès.

Les organisateurs interdiront la descente à toute embarcation ne respectant pas ces règles élémentaires de sécurité.

En raison du nombre important de participants, de l'étroitesse de la rivière et du respect des autres usagers, **les rafts ne sont ni conseillés ni désirés.**

La navigation est interdite en dehors des horaires de lâchers, page 5, même si le débit est maintenu par EDF.

L'inscription engage les participants à accepter ce règlement.

PROGRAMME :

Samedi 18 octobre

11h30 à 17h30	Accueil à Pontviel
12h30 à 15h30	Lâcher 13 m³ /s
15h30 à 17h30	Lâcher 16 m³/s
19h 00	Vin d'honneur au Gymnase
20h 00	Repas au Gymnase
22h 00	Concert gratuit au Gymnase:

Les casse museaux (Rock festif)



Suivi de DJ Tonton Christobal

Dimanche 19 octobre

9h à 10h	Lâcher 13 m³/s
10h à 14h	Lâcher 18 m³/s

Les horaires ci-dessus sont ceux des lâchers à Pontviel, sous réserve de modification.

Temps de propagation :

- Escalier de la Peyre : 2 h 15
- Brassac : 3h 30

HEBERGEMENTS BRASSAC :

Camping municipal ouvert pour l'occasion, accueil gratuit (offert par la Mairie et le CBCK).

Hôtel du Centre ☎ 05 63 74 00 14

Gîtes du Camboussel 4/6 places et 6/8 places ☎ 05 63 73 13 38 ou 06 12 91 95 88



Brassac camping municipal

INSCRIPTIONS :

Pour la navigation :

L'inscription et le paiement à la descente pourra être faite au départ le jour de l'événement ou en envoyant la fiche d'inscription rempli.

Pour le repas :

avant le 13 octobre accompagnées du règlement à

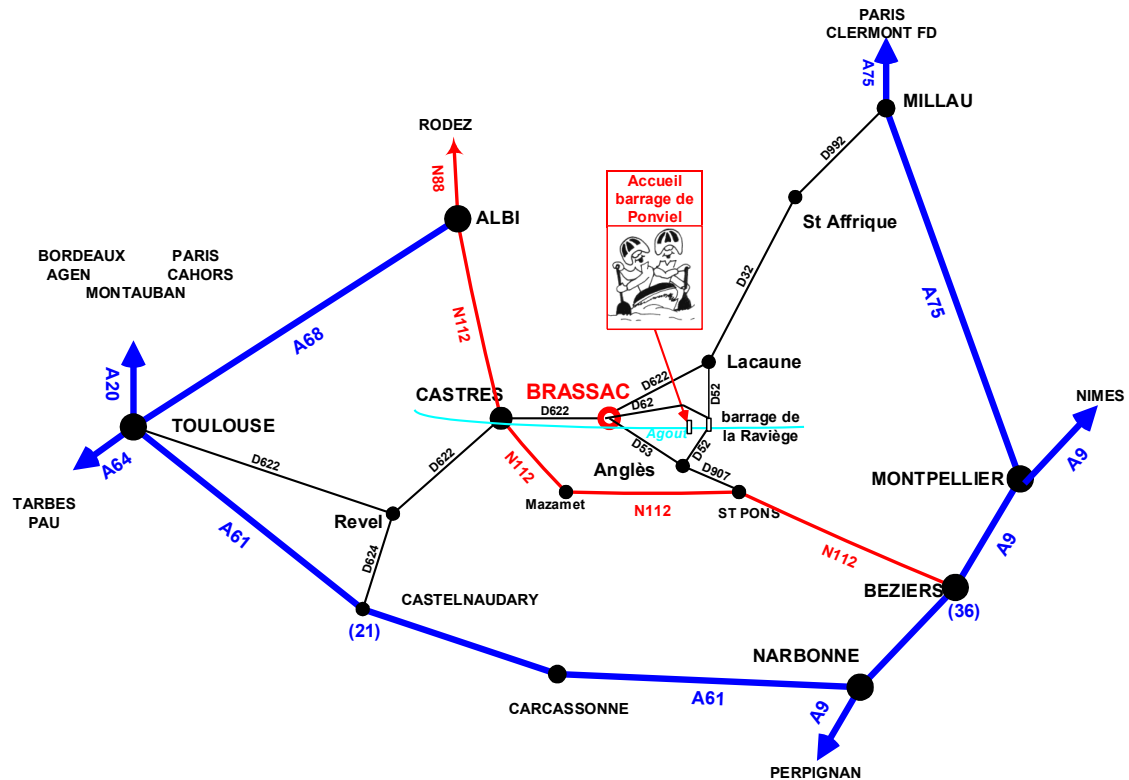
Vincent Molinier, 1786 Donnadieu Haut 81580 SOUAL à l'ordre du Castres Burlats Canoë Kayak

Attention : Ne seront réservés que les **repas payés au 13 octobre**, pour le repas 200 inscriptions maxi, dans l'ordre de réception de vos règlements.

Il n'est pas possible de s'inscrire sur place au repas.

- **Inscription pour la navigation** **5€**
- **Inscription pour le repas** **13€**

ACCES ACCUEIL-DEPART (Barrage de Pontviel) :



- **Venant de Béziers :**
A9 sortie n° 36, direction St Pons, Anglès, barrage de la Raviège, barrage de Pontviel
- **Venant de Millau :**
Quitter l'A75 à Millau, direction St Affrique, Lacaune, barrage de la Raviège, barrage de Pontviel
- **Venant de Toulouse, d'Albi :**
direction Castres, Brassac puis route des lacs (D62) jusqu'au barrage de Pontviel
- **Venant de Brassac :**
Route des lacs (D62) jusqu'au barrage de Pontviel.